Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 40
Votes exprimés : 40
POUR :40
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
5 avril 2023
Date d'affichage :
5 avril 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

# DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE - Florian FRAYER – Gilles SACKEPEY – Hervé PASCAULT – Jacqueline DE DEMO, absente excusée (représentée par Lucette LABOUR) - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Rémy VIDAL – Stéphane BARDOUX - Jean-Claude LEMAIRE – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Jean-Claude LEMAIRE) – Clément POINTEAU , absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) – Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES - Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Stéphane BARDOUX) – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –
Absents excusés : Cloria JAOLAZA – François CAMBURET - Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU – Arnaud ROSIER – Claude CATRIN -
Absents : Jacqueline DUPLESSY - Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE

Objet de la délibération
## SALLE MULTIMODALE - AMENAGEMENT AUDIOVISUEL ET VISIOCONFERENCE ATTRIBUTION DES TRAVAUX

La salle de réunion de L'ISLE SUR SEREIN (Annexe du gymnase) est utilisée régulièrement pour des réunions (conseils communautaires, commissions, réunions thématiques, …), des formations et d'autres activités. Afin de pouvoir organiser les réunions dans de bonnes conditions, il faut l'équiper de moyens audiovisuels et de visioconférence.
Les équipements nécessaires sont les suivants :
- Pour la projection : vidéoprojecteur, écran, ordinateur,
- Pour la sonorisation : enceintes, ampli,
- Pour la visioconférence : caméra, équipement de conférence sans fil.

Par délibération en date du 10 octobre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé ce projet, son plan de financement et la collectivité a sollicité une subvention au titre de la D.E.T.R.
La Communauté de Communes a reçu la notification de l'attribution de cette subvention pour un montant de 11 138 €, soit 30 % de l'opération.
Une consultation a été réalisée auprès des fournisseurs de matériel et des électriciens.

Il est proposé de retenir les propositions suivantes :
- Système audiovisuel de conférence et de visioconférence : Société DFM ACCES de BREVIANDES (10), pour un montant de 28 965,17 € HT (32 250,30 € TTC).
- Alimentation électrique des équipements : Société JL ELEC 89 de PRECY LE SEC, pour un montant de 5 165,77 € HT (6 198,92 € TTC).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de retenir la Société DFM ACCES pour la fourniture et l'installation d'un système audiovisuel de conférence et de visioconférence à la salle multimodale de L'ISLE SUR SEREIN, pour un montant de 28 965,17 € HT (32 250,30 € TTC).
DECIDE de retenir la Société JL ELEC 89 pour l'alimentation électrique de tous les équipements décrits ci-dessus, pour un montant de 5 165,77 € HT (6 198,92 € TTC).
AUTORISE le Président à signer les devis relatifs à ce dossier et tout document s'y rapportant.
DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif principal de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE

Le Président,
Xavier COURTOIS

L'ISLE SUR SEREIN COMMUNAUTÉ de COMMUNES du SEREIN 89440

PUBLIEE LE 17/04/2023

REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-089-200039709-20230411-2023_043-DE